

Conseil d'école

du 7 novembre 2005

Participants :

Directrice : Mme Marquet

Enseignants : Mmes Flacher, Germain, Jacquet, M. De Rossi

Représentants des parents d'élève(s) délégués : Mr BRUN, Mmes VALLET, RIGAUD, TARDY, BELLOT, FRANCONY, BOUGON

Représentants de la Municipalité : MM. DUPRAZ, PONCET, Melle RIGAUD, Mme SEGURA

Excusé : Monsieur l'Inspecteur d'Académie, circonscription de la Combe de Savoie: M. .



1/ Effectif et organisation des classes

- 26 enfants en petite et moyenne section de maternelle
- 16 enfants en grande section de maternelle
- 22 enfants en CP et CE1
- 26 enfants en cycle 3

Un partage est effectué entre les classes :

- Mme GERMAIN prend en charge les CE2 l'après-midi, 3 fois par semaine, 1 heure en
- Mme MARQUET prend en charge les CM , tous les après midi de 15h30 à 16h30
- Mme JACQUET donne une séance d'anglais tous les 15 jours aux CM, et CE2. Dorénavant, un intervenant délégué par l'académie, Mme Lévain, enseignera aussi le jeudi, pour une durée de ¾ h par groupe.

Les effectifs de 2006-2007 étant supérieurs à 80 élèves ; les 4 classes seraient maintenues.



2/ Les cycles sportifs

- **Maternelle :** Projet en cours d'élaboration, des séances de poney sont envisagées. Merci de ne pas informer les enfants car le projet peut encore être modifié.
- **GRANDE SECTION de Maternelle :** Sortie patin à glace, 6 séances le lundi matin entre Noël et Février. Par souci d'économie de transport, certaines séances seront effectuées avec les CP CE1 qui se rendent à la piscine.
- **CP et CE1 :** Cycle piscine, 8 séances le lundi et le jeudi matin de janvier à février.
- **CYCLE 3 :** Cycle escrime , 6 séances du 06 mars au 10 avril. Golf en projet.

Cette année, le **COURSETON** se déroulera à MONTMELIAN le mardi 15 novembre pour les classes de CP à CM2.



3/ Projet artistique et culturel

- **MATERNELLE :** Mme GERMAIN

Visite d'un élevage d'escargots fin septembre. Retour au printemps. 15 escargots en pension dans la classe.

Visite de la caserne de pompiers de Chambéry le 17 novembre

Spectacle de Noël : cinéma au Forum « Trois moines et autres histoires » le 16 décembre

- **MATERNELLE** : Mme JACQUET

Projet autour des nounours et de l'ours

- **GRANDE SECTION DE MATERNELLE** : Mme MARQUET

Etude des 5 continents : hommes , habitat, musique ...

Cinéma : « KIRIKOU et les bêtes sauvages » le 13 décembre, avec la classe de CP CE1

- **CP-CE1** : Mme FLACHER

Approche de la nature, des saisons, de la vie en montagne.

- **Cycle 3** : Mr DE ROSSI

Projet avec le Parc de Chartreuse : Apremont hier, aujourd'hui et demain, Apremont dans le parc de Chartreuse.

Action « Patrimoine géographique et historique » : rencontre avec d'autres écoles faisant parties du parc.

Chambéry : patrimoine architectural



4/ Projet d'école

- **Cahier d'évaluation** suivi de maternelle au CM2 pour chaque enfant
- **Cahier de sciences** suivi de maternelle au CM2 pour chaque enfant (dans ce cahier, il y aura des traces écrites des expériences, des questionnements, des hypothèses, des observations, des dessins et conclusions faites en classe).

5/ Subventions municipales

La subvention de 39.00 euros par enfant permet de régler les cycles sportifs. Subvention de 34.00 euros pour les fournitures.

6/ Relations avec les élus de la communes

- **Locaux** : Demande de mise en place de toilettes pour la classe de GS qui partagent actuellement les toilettes avec les maternelles. La mise en place de toilette ne sera possible que quand les travaux d'assainissement seront réalisés.

Achat de stores pour toutes les classes en attente

Achat informatique en cours de réalisation.

- **Sécurité** : Installation d'un système d'alarme. Test effectué

Installation d'un système d'ouverture et de fermeture sur les portails.

Discussion en cours avec la DDE pour la mise en place de ralentisseurs sur la route.

- **Mobilier** : Demande d'une grande table et de chaises pour l'accueil des CE2 en maternelle

- **Cour** : Demande de traçage de jeux (hand, basket, marelle, escargot....)

- **Cantine** : le tarif du repas semble excessif, la préfecture impose une hausse de 2.2% à toutes les communes. Une démarche sera faite pour étudier différents tarifs des traiteurs ayant un agrément pour les cantines.